

# Antoine Morand de Jouffrey (1760-1838)



Source : Archives Municipales de Lyon

## Note biographique

Par Anne Verjus

Antoine Morand de Jouffrey naît le 1er mars 1760 à Lyon. Il est le fils de Jean Antoine Morand et d'Antoinette Levet. Il se marie le 26 avril 1785 avec Magdeleine Guilloud – c'est à ce moment-là qu'il joint à son patronyme la particule « de Jouffrey ». Le couple aura trois enfants : Albine, née en 1786 ; James, né en 1787 ; Eléonore, née en 1795. Il décède le 22 février 1838 au château de Machy, dans la commune de Chasselay, au nord de Lyon.

Antoine est celui dont a été conservé le plus grand nombre de lettres dans la correspondance de la famille Morand de Jouffrey, à cette époque de leur histoire. Il en est donc l'un des personnages principaux.

Antoine fut un enfant choyé. Choyé par une nourrice qui, par chance, a su le rendre en bonne santé à ses parents, comme il l'écrit lui-même dans ses mémoires :

« J'ai été mis en nourrice à Lyon chez une femme fort jeune et fort jolie. Son mari trouvant que trop de personnes venaient me voir et voyant avec jalouse que j'attrairais trop de visites à sa femme, engagea ma mère à me retirer, on me fit nourrir par une nommée Montet au [château de Champvieux à Saint Germain](#), les dames ... possédaient alors ce fief et je fus élevé avec les plus grands soins et remis à mon père et ma mère dans le meilleur état possible. »

*Journal d'Antoine, cote 14 ii 028.*

Placé en pension dès l'âge de 11 ans, il tombe malade et doit renoncer, pour quelques années, à vivre loin du domicile familial. C'est seulement à l'âge de 15 ans qu'il se résigne à quitter ses parents pour mener ses études de droit à Paris. Mais la séparation est douloureuse, comme en témoigne cette lettre d'Antoinette à son fils, en décembre 1775 :

« Tu as eu dans quelques unes de tes lettres un air de découragement qui m'inquiétait presque, serais-tu comme ces nigauds de Lyonnais qui ne savent pas quitter le clocher de Fourvière ? Et sitôt prendrais-tu la maladie du pays ? tu me rassures par ta dernière, l'expérience que tu as eue des différents partis que nous avons pris pour ton éducation doivent bien te persuader. Quoique tu es au mieux possible. Je ne puis que te savoir gré d'être fâché de ne me pas voir ainsi que tout ce qui t'est cher mais comme il n'est que trop prouvé que l'éducation privée ne vaut rien (...), il nous faut prendre notre parti et songer que tu es à la source du savoir, qu'en y sachant puiser tu te ménages des moyens de parvenir dans l'état que tu entreprendras, que le savoir ménage ses consolations dans l'adversité, nous rend utile aux autres et nous distingue de la multitude. »

*8 décembre 1775.*

Antoine est reçu avocat en 1779, à 19 ans. Un an auparavant, et contre l'avis de ses parents, il a acquis un vaste domaine agricole. Il s'agit d'un petit château, situé dans la campagne au nord de Lyon, à une quinzaine de kilomètres (c'est-à-dire à deux bonnes heures de route) de la ville, entre Chasselay et Poleymieux, au lieu dit [Machy](#). Cet endroit, où il se rendra chaque été jusqu'à sa mort, restera pour lui le lieu où il trouvera repos et réconfort ; cet attachement lui vaudra le

premier et principal conflit avec son épouse Magdeleine, désireuse de s'en séparer après le décès de leur fille aînée, Albine. Le château existe encore, bien qu'il n'appartienne plus à la famille depuis la fin des années 1970.

Antoine se marie en 1785 avec Magdeleine Guilloud. Il est l'héritier universel de ses parents, à la tête d'un patrimoine considérable, constitué principalement d'actions sur le pont de bois sur le Rhône, et de la propriété d'un vaste terrain partiellement loti, les Brotteaux. La Révolution, en détruisant son patrimoine, va le ruiner partiellement et l'obliger à entreprendre de multiples démarches pour obtenir des dérogations de taxes ; il s'agit de couvrir les frais de la reconstruction du pont, construction privée d'intérêt public justifiant un effort de l'Etat en la matière.

Comme la plupart des familles aisées de l'époque, le couple partage son temps entre [le château à la campagne](#), investi pendant les beaux jours, généralement de mai jusqu'en décembre ; et un appartement loué, au centre de la ville, plus confortable et plus facile à chauffer pendant les mois d'hiver ; il y vit avec les enfants et deux à trois domestiques qui logent à domicile. Dans les premiers temps de leur mariage, Antoine et Magdeleine vivent au n° 9 de la rue du plat, non loin de [la place Bellecour](#), signifiant par cette inscription dans l'espace lyonnais leur appartenance à l'aristocratie. A la mort de Jean Antoine, ils s'installent au [n°66 de la rue Saint Dominique, l'actuelle rue Emile Zola](#), non loin elle aussi de la place Bellecour. Enfin, après le décès d'Albine, ils louent un appartement [rue des deux maisons](#), dans le même quartier. Lorsqu'il doit se loger à Paris, lors des quatre séjours effectués au nom de la Compagnie du Pont (1796, 1801, 1802, 1807), Antoine réside soit à [l'hôtel Ménars, rue Ménars](#) ; soit à [l'hôtel du Portugal, rue du Mail](#). Ces hôtels sont tous deux situés à proximité du Palais Royal, lieu de prédilection des hommes et des femmes en quête de divertissement à l'époque (spectacles, restaurants, jeux, courtisanes, etc.) et du théâtre du Français auquel il fait parfois référence (par exemple dans [sa lettre du 15 avril 1807 à Magdeleine](#)).

Physiquement, Antoine a les caractéristiques de l'amateur de bonne chère. A trente ans, il se décrit « rond comme une boule ». Il ne perdra plus cet embonpoint, malgré les souffrances que lui cause la goutte, et malgré les régimes auxquels son médecin, [Louis Vitet](#), l'astreint régulièrement. Antoine se montre un époux amoureux et un père attentif. Il manifeste son désir et son attachement pour Magdeleine à de nombreuses reprises, presque dans toutes ses lettres. Il est sensible et ne cache ni ses émotions, ni ses sentiments :

« ... si je revenais à vingt-cinq ans je ne voudrais travailler à être plus aimable que pour attacher à mon existence par des liens plus longs encore et plus sûrs s'il est possible, l'être cher qui m'attache à la vie et m'y fait trouver tant de charmes ; je ne pourrais t'aimer davantage mais j'aurais l'espoir d'ajouter encore à ton amour pour moi ; je ne redeviendrai pas jeune mais la douce espérance d'être toujours tendrement aimé de la meilleure moitié de moi-même ne m'abandonnera qu'avec la vie. (...) »

[10 juillet 1801.](#)

C'est un père soucieux de connaître la mode enfantine, de rapporter des présents à ses enfants, lorsqu'il est en voyage à Paris ; il s'inquiète régulièrement de leur santé, et s'implique dans les choix importants (vaccination ou inoculation ?) comme dans les choix plus bénins concernant par exemple l'alimentation des nourrissons. Il semble être une figure paternelle plus proche des enfants que ne l'était son père, véritable figure tutélaire pour laquelle il ressentait crainte et admiration. Antoine est très lié à sa mère. Un conflit violent, aux conséquences importantes, va les opposer à l'occasion de l'héritage de son père Jean Antoine. Le conflit est double. C'est d'abord un procès qui l'oppose à sa mère à propos de revenus que la dévastation de leur propriétés a réduits à néant. Un procès au terme duquel Antoine devra verser une rente trimestrielle sur le paiement de laquelle ils ne cesseront de se quereller. C'est ensuite une dispute autour de l'accès à l'appartement parental, qui conduit Antoinette à quitter définitivement Lyon pour vivre à [Grenoble](#) auprès de sa fille Eléonore.

Malgré ce différend qui les opposera jusqu'à la mort d'Antoinette, ils garderont un lien épistolaire doublement nécessaire, tant du point de vue des affaires du pont que du point de vue affectif. Il sera auprès d'elle lorsqu'alitée, se sachant mourante, elle le fera venir à Grenoble pour vivre ses derniers jours.

Carrière d'Antoine Morand de Jouffrey :

- Reçu avocat au parlement de Paris en 1779.
- Pourvu de la charge de Procureur du roi au titre des finances de la généralité de Lyon en 1785.
- Pendant le siège de Lyon, il est appelé par la section de Saône à la présider, après avoir été lieutenant des grenadiers. Mis nominativement hors la loi, il fuit devant l'armée révolutionnaire et se soustrait aux poursuites en s'installant à Briançon.

- 1793-1794 : chargé de l'approvisionnement de l'armée, à Briançon, où il s'est réfugié pour échapper à la répression.
- Le 24 octobre 1795 : élu juge au tribunal du département du Rhône.
- Décembre 1800-1814 : membre du conseil municipal de Lyon.
- « Il fut oublié lors de l'organisation de la cour d'appel », oubli réparé par l'intervention de Napoléon Bonaparte lui-même, d'après le récit qu'en fait Antoine dans une « note remise à M. de Satonnay le 6 février 1810 » (cote 14 ii 027).
- 1802-1808 : administrateur des hôpitaux de Lyon
- 1803 : obtient une place de juge auprès de la cour d'appel (place qu'il occupe jusqu'en 1810)
- 1802-1809 : nommé membre du conseil général du département et du conseil de la commune de Lyon par Napoléon, le 29 germinal an 10 pour remplir la fonction de juge au tribunal d'appel séant à Lyon, pour remplacer le citoyen Blanc.
- Président du canton de Limonest
- Membre du collège électoral du département du Rhône
- Chevalier de l'Ordre Royal de la légion d'honneur en 1810.
- Recteur des hospices civils
- Membre du jury des Ecoles chrétiennes (au moins jusqu'en 1821)
- Antoine prend sa retraite en 1822.
- Edification du monument des Brotteaux, commémorant les morts de 1793
- Création de la place Louis XVI

## Références bibliographiques

Anne Verjus et Denise Davidson, *Le roman conjugal. Chroniques de la vie familiale à l'époque de la Révolution et de l'Empire*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

Denise Davidson et Anne Verjus, "Generational Conflict in Revolutionary France : Widows, Inheritance Practices, and the "Victory of Sons"" , *The William and Mary Quarterly*, 2013.